Le 9 août 2010.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 9 août 2010, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères Monsieur Guy Hudon, conseiller Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Messieurs Pascal Paquette et Jean-Luc Lavigne sont absents.

Est aussi présente Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux des deux dernières assemblées préalablement à la tenue de la présente, il en est fait dispense de lecture et on passe à leurs adoptions.

Nous avons reçu:	3 ^e vers. taxes	44 380,32 \$	comité récré.	7,35
	Permis	80,00	bac	50,00
	Photocopies	16,30	chester/incendie	500,00
	Livre centenaire	50,00	internet 50%	7 824,00
	FQM remb. km	80,00		

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	4 ^e versement quote-part	6 554,00 \$
Coop. Ham-Nord	fil/prise salle	83,42
	entretien	20,18
Vertisoft nouv	velle adresse internet maire	44,02
Extincteur Victo	c.c.	60,10
R. Carrier	remb. permis + rép. pelouse	16,71
MRC Arthabaska	cartons permis const.	20,78
Monique Giroux	livre Bois-Francs	35,00
Produits d'aff. NEBS	1 000 reçus taxes	442,48
Rogers		30,33
Buropro	papeterie + encre	112,83
Ville de Victoriaville cou	ers pompiers, section 3 (3)	2 850,00
···· frais	cour municipale/constat	346,00
Gesterra	récupération juin	501,84
••••	vidange juillet	627,67
Aubert et Aubert notaires	contrat grotte/Fabrique	622,94
Christiane Leblanc		1 546,32
Rec. Gén. can.		617,29
Gilles Leblanc	c.c. juil.	75,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
	loc. mach.	500,00
••••	km	38,25
Pierre Gauthier	km eau Chester	49,50
Laboratoires S.M.		87,48
Régie inter. des Hameaux		1 839,00
Réseau Mobilité plus		87,31
•		•

Télébec	usine	178,22
Hydro Québec	c.c.	373,29
••••	usine	482,00
••••	garage	84,45
••••	caserne	105,50
Garage A. Taschereau	u essence	125,00
Sogetel	bureau	133,63
••••	c.c.	68,55
Atelier René Enr.	2 tours internet + câble réseau	3 271,57
Diane Lefort	agenda	23,63
Hydro Québec	éclairage public	174,91
Rem. Taxes	baisse évaluation	570,24
René Poisson	rép. tracteur	279,29
Cours pompiers (1)		300,00
Noël Côté	rencontre des chefs + tests	167,50
Pratique pompiers jui	in-juil. 7 pers x 32h x 12,50 \$	400,00
Sortie pompiers chest	ter 6 pers. x 18h x 18 \$	324,00
Frédéric Groleau	pelouse juillet	246,75
Fabrique N.D. Lourde	es de Ham achat grotte	1,00
Postes Canada	200 timbres	128,67
Diane Lefort	km	108,00
Coop. Ham-Nord		38,37
	Total	25 483,02 \$

+ salaires des employés : 2 604,31 \$

Projet grotte/terrain de jeux

Coop. Ham-Nord	bois, scellant, ciment	179,57
Johanne Allard	statue/échange argent américaine	21,05
Normand Paquette	·····/douane + voyage Ham-Nord	53,41
Home Dépôt	balançoires/jeux divers	1 620,49
Comité récréatif	jeux	200,00
	Total	2 074,52 \$

Suite à la représentation de la municipalité à la CPTAQ dans le dossier de la sablière de Jocelyn Drouin, concernant notre point de vue non favorable à la circulation de véhicules lourds dans la zone blanche de la municipalité et des inconvénients, la demande a été acceptée quand même pour 4.4 hectares pour une durée de 5 ans, avec certaines spécifications liant le propriétaire.

La municipalité a signé le contrat pour la vente de la grotte avec la Fabrique, le 19 juillet, pour un montant de 1 \$.

Comité d'étude pour le nouveau schéma d'aménagement, avant la rencontre avec l'urbaniste en août ou septembre : Mme McSween est intéressée, M. Hudon, Mme Côté et Mme Lefort. Le projet de règlement sera en circulation pour lecture et observation.

On peut dès maintenant consulter le site internet encore en développement pour la municipalité. S'il y a des personnes intéressées à faire paraître des annonces ou autres, veuillez les apporter au bureau municipal, on pourra en faire l'intégration en temps et lieu.

01-08-10 ANNONCE ÉLECTRONIQUE CAMION

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une soumission sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, pour le camion auto-pompe. Rencontre pour préparer la soumission avec Mme Lefort, M. Hudon, Mme McSween, le chef pompier avec un ou deux autres pompiers, également un mécanicien.

La secrétaire fait la lecture de 2 lettres de Mme Mylène Leclerc et son conjoint, démontrant leur intérêt à la location du garage municipal pour un futur projet.

Pour la réservation du Garage Pépin pour la coop, et également pour une discussion suite à la demande de Mme Mylène Leclerc pour la location du garage municipal, le conseil se rencontrera d'ici l'ajournement du 23 août, également avec l'agent d'immeuble. On pourra préparer une résolution pour une offre d'achat, sous certaines conditions.

02-08-10 SERVICE POSTAL CANADIEN

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter une résolution sur le Protocole du service postal canadien et les compressions d'emplois et de services :

ATTENDU que Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie ;

ATTENDU que Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures ;

ATTENDU que ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public ;

ATTENDU que le *Protocole du service postal canadien* ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (p.ex., bureaux de poste, centres d'appels, etc);

QU'IL SOIT RÉSOLU que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham écrive une lettre à M. Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et lui demande 1) d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, c'est-à-dire comme un service public; 2) de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le *Protocole du service postal canadien*.

de même que celle relative à la déclaration postale :

ATTENDU que Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public ;

ATTENDU que Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays ;

ATTENDU que Postes canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures ;

ATTENDU que les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Ham accepte de signer la déclaration postale qui demande à Postes Canada : 1) de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada ; 2) de

viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

Nous recevons une lettre de M. Jeannot Leblanc datée du 11 juillet, pour un permis de feu erroné au pit de sable du rang 1 sud, la situation a été corrigée depuis.

03-08-10 PÉTITION CIRCULATION CAMIONS LOURDS

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une pétition sur la circulation des camions lourds au ministère des Transports. L'inclure à une copie de leur lettre du 17 juin, où on refuse notre règlement numéro 316 sur ce sujet.

Campagne de prévention incendie à faire dans la municipalité : Mme Mylène Leclerc serait en mesure de la faire seule, ayant son cours de préventionniste, avec un rapport à la municipalité concernant ses observations. Vu que M. Côté est absent, on reporte le sujet à l'ajournement.

Également, il faudra voir pour les modalités d'échanges et de facturation pour le service incendie, suivant l'uniformisation de la tarification pour l'entraide incendie décrétée par le schéma de couverture de risques de la MRC.

Conférence de presse--Municipalité amie des aînés, 19 août, 11 h, à St-Christophe d'Arthabaska, M. Hudon et Mme Lefort devraient s'y rendre.

Parution service bibliothèque : on les informera de notre nouveau site internet où on pourrait y publier des textes présentant les services et produits de la bibliothèque municipale.

Gesterra, rencontre d'information, 1^{er} septembre, 19 h 30 à 21 h 30, à la salle du conseil de la ville de Victoriaville, concernant l'historique, le fonctionnement de la compagnie et les enjeux commerciaux.

Renseignement de la direction de la santé publique sur la Berce du Caucase.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de la directrice générale au colloque de zone de l'ADMQ à Manseau, le 16 septembre, au coût de 75 \$.

04-08-10 FACTURE INTERNET

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer Atelier René enr. sur réception de factures, jusqu'à concurrence du montant total du projet d'internet en milieu rural.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à même les surplus les dépenses d'internet, en attendant le paiement complet de la subvention du pacte rural.

Il faudra voir combien de personnes pourront profiter de l'installation gratuite pour le service internet en milieu rural (une vingtaine) de même que les prix à convenir pour l'abonnement au service.

Prochaine séance ordinaire, mardi 7 septembre à 19 h 30.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner un chèque en blanc à Mme Johanne Allard, car nous n'avons pas de compte ouvert chez Home Dépôt, pour l'achat de balançoires, pour compléter le projet grotte/terrain de jeux.

Mme Allard a reçu 200 \$ de M. Gilles Pépin pour le terrain de jeux.

Dossier Normand Paquette : M. Gauthier s'occupera du permis de construction d'un atelier de plomberie 12 x 24, même s'il n'y a pas de maison sur ce lot, le conseil est d'acord, celui-ci étant dans une zone commerciale.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à la demande de Mme Johanne Allard, on fera l'échange d'une table de pique-nique verte pour 20 blocs de patio pour mettre au terrain de jeux.

Mme McSween nous informe qu'à la rencontre de la régie des Hameaux, on a constaté qu'il ne se fait pas beaucoup de cueillette de compost en campagne dans les autres municipalités.

Nous recevons la lettre de démission de M. Michel Roy comme pompier volontaire, pour cause de santé.

05-08-10 DEMANDE DE LOTISSEMENT

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de lotissement de M. Robert Couture, sur le 1^{er} rang nord.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de poste suivant :

• Honoraires professionnels au poste avis

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer une entente de service avec Le Réseau Mobilité Plus pour les pagettes des pompiers, confirmant le service actuellement en opération depuis quelques années déjà, soit 12 pagettes à 5,95 \$ chacune par mois + taxes.

M. Hudon et Mme McSween prendront connaissance du plan de développement de la municipalité préparé par le CLD, avant que Mme Beauregard le fasse parvenir au MAMROT.

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ajournée au 23 août, 19 h 30.

L'assemblée se termine à 20 h 57.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard Seconder par Mme Nicole Côté

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. Directrice générale et sec. très.